



Lazeraud
81470 MONTGEY

06 51 02 75 90
sasuanym@gmail.com

EXÉCUTANT ET CHARGE DE CHANTIER TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE B0 - H0V

DURÉE

1 jour : exécutant non
électricien
1,5 jour : chargé de
chantier Recyclage : 1 jour
*Ces durées peuvent varier en fonction
d'une analyse de risque préalable*

PUBLIC

Peintre, maçon, personnel d'entretien,
élagueur, travaux du BTP, ... Toute per-
sonne intervenant à proximité ou dans
l'environnement d'installations électriques.

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est
demandée mais les personnes doivent
être capables de comprendre les instruc-
tions de sécurité.

EFFECTIF MAXIMUM

10 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans maximum (cf. INRS)

VALIDATION DES ACQUIS

QCM, attestation de formation, titre d'habi-
litation pré-rempli.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE Ordinateur,
rétroprojecteur, présentation Powerpoint,
armoie électrique, livret de formation,
matériel électrique.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4544-9 du Code du Travail,
NF C 18-510.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître les dangers de l'électricité, connaître les distances et les zones d'environnement. Connaître les limites des opérations d'ordre non électrique. Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.

Chef de chantier : savoir baliser la zone de travail et surveiller le personnel sous ses ordres dans un environnement électrique.

CONTENU

1. Tronc commun (Selon NF C 18-510)

- ⇒ Cadre réglementaire et responsabilités ;
- ⇒ Les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- ⇒ Les effets du courant électrique sur le corps humain ;
- ⇒ Les noms et les limites des différents domaines de tension ;
- ⇒ Les zones d'environnement et donner leurs limites ;
- ⇒ Le principe d'une habilitation, la définition des symboles d'habilitation ;
- ⇒ Les prescriptions associées aux zones de travail ;
- ⇒ Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2. Module Travaux d'ordre non électrique (B0, H0, H0V)

- ⇒ Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux :
 - Utiliser les documents correspondants à son niveau d'habilitation et à sa fonction,
 - Identifier les acteurs concernés.
- ⇒ Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdiction, zone de travail ...) :
 - Appliquer les prescriptions de cette habilitation,
 - Définir et mettre en place la zone de travail,
 - Faire appliquer les instructions de sécurité, demander une consignation,
 - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique,
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
 - Approche de réseaux aériens ou enterrés

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mises en situation ;